

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1023
1^{er} juin 2006

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE VINGT-TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 1^{er} juin 2006, à 10 h 15

Présidence: M. Valery LOSHCHININ (Fédération de Russie)

Le PRÉSIDENT (traduit du russe): Je déclare ouverte la 1023^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Un tremblement de terre a récemment ravagé l'Indonésie et emporté de très nombreuses vies humaines. Au nom de la Conférence du désarmement, je souhaite présenter nos condoléances les plus sincères au Gouvernement indonésien et lui témoigner, ainsi qu'aux familles des victimes, toute notre sympathie à l'occasion de ces événements tragiques.

Conformément à l'usage établi par mes prédécesseurs à la présidence, la présente séance sera consacrée à un débat général sur tout sujet ayant trait à la Conférence du désarmement. Ensuite, j'ai l'intention de convoquer une séance plénière informelle pendant laquelle je vous présenterai le rapport à mi-parcours des collaborateurs du Président. La liste des orateurs est ouverte. Toutefois, avant le débat général, je veux faire une déclaration au nom de la Fédération de Russie.

J'ai l'honneur de donner lecture à la Conférence d'un message du Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, M. Sergei Lavrov.

«Je salue les délégations des États membres de la Conférence du désarmement.

La Conférence du désarmement est une instance internationale unique et irremplaçable, dotée d'un potentiel intellectuel et professionnel exceptionnel. Elle a apporté une réelle contribution au désarmement ainsi qu'au renforcement de la paix et de la sécurité en élaborant des instruments juridiques internationaux de la plus haute importance, qui ont jeté les bases du système de sécurité et de non-prolifération des armes de destruction massive qui régit le monde aujourd'hui.

Toutefois, les réalisations passées de la Conférence n'ont pas résolu complètement les problèmes que posent la limitation des armements et le désarmement. L'ordre du jour que l'instance adopte chaque année atteste clairement le rôle clef qu'elle continue de jouer dans le règlement des questions les plus pressantes de notre temps, que sont notamment le désarmement et la non-prolifération nucléaires, les garanties de sécurité à donner aux États qui ne sont pas dotés d'armes nucléaires et la prévention d'une course aux armements dans l'espace. La Russie appelle de ses vœux la participation la plus complète possible de la Conférence à tout ce qui est fait en vue de rendre le monde plus stable et plus sûr.

En même temps, la situation dans laquelle se trouve l'instance, qui l'empêche d'entreprendre des travaux de fond, est dans une grande mesure le reflet de l'état du monde. Dans le message qu'il a adressé le 10 mai dernier à l'Assemblée fédérale de notre pays, le Président de la Fédération de Russie, M. Vladimir Poutine, a souligné ce qui suit:

“... La menace que constitue le terrorisme international est si présente et grave que la communauté mondiale en oublie, de fait, les questions clefs du désarmement, alors qu'il est prématuré de parler de la fin de la course aux armements.

(Le Président)

Qui plus est, la nouvelle spirale que marque cette course aujourd'hui la porte à un niveau technologique réellement nouveau, ce qui laisse craindre l'apparition de tout un arsenal d'armes dites déstabilisatrices.".

En outre, des tentatives sont faites pour entamer l'intégrité des accords multilatéraux et en affaiblir la viabilité. En dépit des changements radicaux intervenus dans le monde, tous n'ont pas encore renoncé, loin s'en faut, aux préjugés du passé et aux stéréotypes qui caractérisaient la mentalité des blocs. Cela nous empêche réellement d'apporter solidairement des solutions adéquates à des problèmes communs. La Russie est résolue à enrayer ces tendances.

Il y a lieu de se réjouir que la Conférence ne considère pas les choses avec complaisance, mais cherche, dans une situation complexe, de nouveaux moyens de faire intervenir un consensus sur un programme de travail.

Chaque État membre de la Conférence hiérarchise différemment les questions inscrites à l'ordre du jour de l'instance. Nous pensons qu'il serait possible de concilier ces différentes priorités en adoptant un programme de travail équilibré. Des propositions constructives ont été faites à cette fin. Plusieurs États, dont la Russie, ont déjà franchi concrètement des pas pour aller à la rencontre de leurs partenaires et faire intervenir un compromis. Nous invitons les autres pays à en faire autant.

Alors qu'elle assume de hautes responsabilités en accédant à la présidence de la Conférence du désarmement, la Russie entend ne négliger aucun moyen de faire avancer les travaux de la Conférence, dans l'intérêt d'un renforcement de la paix et de la sécurité.

Je souhaite que vos efforts soient fructueux et couronnés de succès.

(Signé) Sergei **Lavrov**
Moscou, le 29 mai 2006.».

Ce message atteste que la Fédération de Russie prend très au sérieux les activités de la Conférence du désarmement. À notre demande, le texte en sera distribué comme document officiel de la Conférence.

Je souhaiterais remercier ceux qui m'ont précédé à la présidence depuis le début de l'année, à savoir l'Ambassadeur de Pologne, M. Zdzisław Rapacki, l'Ambassadeur de la République de Corée, M. Park In-kook, et son successeur, M. Chang Dong-hee, ainsi que l'Ambassadeur de Roumanie, M. Doru-Romulus Costea, d'avoir fait leur possible pour que les travaux de la Conférence soient efficaces et constructifs.

La Fédération de Russie se félicite que les six Présidents de la Conférence du désarmement pour l'année 2006 aient entrepris de coordonner leurs efforts. Nous avons contribué à cette initiative et nous veillerons à l'application des arrangements pris à ce sujet.

(Le Président)

Je pense que tout le monde connaît les raisons de la situation dans laquelle la Conférence du désarmement se trouve. Nous regrettons que les travaux de fond de la Conférence du désarmement soient au point mort depuis si longtemps. Comme le dit le proverbe russe, qui trop sommeille, endetté s'éveille. Dans ce sens-là, il est certain que la dette de la Conférence augmente. Dans le même temps, la reprise des activités de la Conférence du désarmement, conséquence de l'initiative des six Présidents, nous encourage. Nous espérons que cette initiative aidera les membres de la Conférence à entreprendre leur tâche principale, qui consiste aujourd'hui à trouver un compromis sur un programme de travail.

Nous avons l'intention d'organiser le travail le plus efficacement possible sous la présidence russe. Nous espérons que, au cours des prochaines semaines, nos débats seront concrets et constructifs.

Comme vous le savez, le 29 mars de cette année, la Fédération de Russie a fait distribuer une description succincte des travaux qu'elle se proposait d'engager pendant sa présidence. Nous espérons que toutes les délégations ont tiré tout le parti possible de notre transparence. Nous avons noté qu'aucune objection à ce plan n'avait été exprimée et nous confirmons que nos intentions n'ont pas changé.

Permettez-moi de vous rappeler les dispositions de base de ce programme. Conformément aux arrangements pris par les six Présidents et sans porter atteinte aux droits des délégations énoncés à l'article 30 du Règlement intérieur, nous souhaitons inviter les délégations à centrer leurs interventions sur les questions suivantes.

Aujourd'hui, tout de suite après le débat général de la séance plénière officielle, nous prévoyons de tenir une séance plénière informelle pour vous communiquer le rapport à mi-parcours des collaborateurs du Président sur les résultats de leurs travaux.

Jeudi prochain, 8 juin, la séance plénière officielle portera sur deux questions: premièrement, l'importance du problème de la prévention d'une course aux armements dans l'espace et, deuxièmement, la portée et les définitions de base d'un futur accord juridique international relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux. Nous suggérons que les délégations commencent par débattre de la première question et, lorsque tous les orateurs se seront exprimés, passent ensuite à la seconde.

Le lendemain, vendredi 9 juin, se tiendra une séance plénière informelle sur la portée et les définitions de base d'un futur accord juridique international relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux.

Le mardi 13 juin, il est prévu de tenir une séance plénière officielle sur la question des mesures de transparence et de confiance relatives à l'espace, y compris celles mentionnées dans le document CD/1679.

(Le Président)

Le jeudi 15 juin, il y aura une séance plénière informelle sur le même sujet. La veille, mercredi 14 juin, nous inviterons les délégations des États membres et des États observateurs ainsi que les représentants de l'UNIDIR à participer à une séance informelle ouverte pour débattre des points suivants: tout d'abord, les moyens de garantir la sécurité des objets spatiaux, puis la voie à suivre au sein de la Conférence du désarmement et d'autres organisations en ce qui concerne la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace et, enfin, toute autre question que les délégations souhaiteraient aborder.

Le mardi 20 juin, il est prévu de tenir une séance plénière officielle sur la question des nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive et des armes radiologiques. Il s'agit du point 5 de l'ordre du jour. Au besoin, nous pourrions tenir une séance plénière informelle sur le même sujet tout de suite après la séance officielle.

Le jeudi 22 juin, il y aura une séance plénière officielle sur la même question, au cours de laquelle sera dressé le bilan de la présidence russe.

Comme vous le savez, afin que les débats soient plus pointus, nous avons invité les délégations à faire venir à Genève des experts nationaux. Afin de faciliter le contact entre les experts et entre les délégations, nous demanderons au secrétariat de bien vouloir préparer et distribuer la liste des experts qui participeront aux travaux à venir en tant que membres de la délégation de leurs pays respectifs. Nous prions les délégations de fournir à l'avance au secrétariat les informations nécessaires.

Je souhaiterais saisir cette occasion pour remercier le secrétariat de la liste qu'il a établie des documents de base de la Conférence du désarmement relatifs à la prévention d'une course aux armements dans l'espace pour la période 1984-2006, qui a été distribuée le 29 mars par l'intermédiaire des coordonnateurs des groupes régionaux.

Une séance de la Conférence étant prévue pour le mercredi 14 juin, nous demandons aux délégations, avec le concours du secrétariat, d'avancer l'heure des réunions des groupes régionaux qui se tiennent normalement le mercredi matin.

Toutes les séances prévues commenceront à 10 heures. Si les séances du matin ne suffisent pas, les débats se poursuivront l'après-midi. Par ailleurs, si un débat de haut niveau a lieu, le début de nos séances ordinaires pourra être reporté. Veuillez garder cette éventualité à l'esprit.

Bien entendu, nous comprenons que la tâche principale d'un président est de trouver un terrain d'entente sur un programme de travail pour la Conférence. Puisque nous allons suivre l'initiative commune des six Présidents de la Conférence de cette année, il n'est pas dans nos intentions d'inviter les délégations à des consultations bilatérales. Toutefois, nous sommes prêts à tenir de telles consultations, dont l'initiative reviendra aux délégations et ce, à tout moment. En outre, nous partons du principe que les collaborateurs du Président continueront à tenir les consultations qui s'imposeront.

(Le Président)

Conformément au Règlement intérieur, le Président organise le travail de la Conférence et la représente à l'extérieur. Nous remplirons ces fonctions scrupuleusement. Nous entendons participer activement aux débats à venir sur les questions de fond. Nous vous informons que des experts de Moscou arriveront la semaine prochaine.

Quelque délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Ce n'est pas le cas. Comme il a été dit précédemment, après que la présente séance aura été levée, nous nous retrouverons 10 minutes plus tard pour une séance plénière informelle. Comme à l'accoutumée, la séance informelle sera ouverte aux membres de la Conférence, aux États observateurs et aux experts membres des délégations.

La prochaine séance plénière se tiendra le jeudi 8 juin 2006 à 10 heures dans cette salle.

La séance est levée à 10 h 35.
